

MouvOil à St Paul le Jeune – rencontre avec les élus Europe Ecologie Les Verts

"Nous voulions dire de vive voix à M. Bordenave, le vice président de MouvOil, qu'ils n'étaient pas les bienvenus dans l'Ardèche et le Gard" explique Guillaume Vermorel. " Nous, les Ardéchois et Gardois, nous nous opposeront par tous les moyens à la venue sur le terrain des engins d'exploration. Nous savons que si l'on accepte aujourd'hui l'exploration sur nos départements c'est permettre dans quelques années l'exploitation au combien polluante de gaz et de pétrole de schiste".

Olivier Keller (Conseiller régional Rhône Alpes) et Gèneviève Blanc (conseillère générale du Gard) demandent au nom d'EELV que la société MouvOil ne commence pas les études sismiques prévues cet automne. Nous sommes à la veille des campagnes électorales de la présidentielle et des législatives. Ce n'est pas à six mois d'une élection nationale que l'on lance des travaux aussi importants pour nos territoires. De plus, un grand débat national sur les choix énergétiques de la France aura certainement lieu prochainement et à notre avis c'est au prochain gouvernement de 2012 qu'il appartiendra de choisir ou non d'exploiter ce pétrole ou ce gaz non conventionnel.

Même si le gouvernement a annulé stratégiquement, lors de la venue de N. Sarkozy dans les Cévennes, trois permis (Villeneuve de Berg, Nant et Montélimar), il en reste encore 61 en France . Bon nombre de ces permis concernent du gaz ou de l'huile de schiste. Le gouvernement fait depuis huit mois de la communication pour rassurer et calmer les citoyens mais à chaque fois il "laisse la porte ouverte à l'exploration" comme l'a dit M. Besson, ministre de l'Industrie. La loi actuelle dite "anti-fracturation hydraulique" se contourne trop facilement. La forte motivation de MouvOil à vouloir forer en toute légalité chez nous, le démontre encore !

Hervé Ozil, maire de Lagorce, renchérit sur le fait que les habitants de l'Ardèche sont méfiants du fait de l'opacité qui jusqu'à présent a caractérisé les permis de recherche ; dans la mesure où celui du Bassin d'Alès n'est pas abrogé, il prend valeur de symbole et toute l'énergie d'opposition et de contestation risque de se cristalliser sur ce secteur. Selon Thierry Bruyère-Isnard, premier adjoint au maire de St Paul le Jeune touché par le permis "plaine d'Alès", il est inacceptable que l'on fasse des forages ici. En plus des risques forts de pollution, il y a le risque sismique qui est non négligeable ! Nous l'avons vu cet été avec un séisme de plus de 4° sur l'échelle de Richter.

Pour M. Vermorel, même si le permis de MouvOil est aujourd'hui confirmé par l'état, il est clair que géologiquement parlant il y a deux cibles sur ce permis : de l'huile très difficilement exploitable avec les techniques conventionnelles mais surtout une couche plus profonde à environ 2000 m. (Toarsien) qui contient très probablement du gaz de schiste comme Villeneuve de Berg.

Le lundi 10 octobre 2011- St Paul le Jeune

de gauche à droite : M. Bordenave, H. Ozil, T. Bruyère-Isnard, O. Keller, G. Vermorel

*représenté par M. Bordenave, le vice président de MouvOil, société détentrice du permis exclusif de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, << bassin d'Alès >>

